

**Procès-verbal**

**Présences :** .9 personnes présentes, selon liste des présences annexée

**Excusés :** ..8 personnes excusées, selon liste annexée

**Présidence :** Rolf AMSTUTZ

**Secrétariat :** Berthe MICHEL

Ordre du jour	Délibérations
<p><b>1. Ouverture et nomination de 2 scrutateurs</b></p>	<p>Le président Rolf Amstutz ouvre la séance et déplore le peu de membres présents et ainsi que le peu de personnes excusées. Il remercie Florian Spielhofer pour son hospitalité.</p> <p>Franz Tschannen est nommé scrutateur</p>
<p><b>2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 15 avril 2019</b></p>	<p>Le procès-verbal de la dernière assemblée générale du 15 avril 2019 a été envoyé en annexe de la convocation par mail. N'ayant pas reçu de corrections, l'assemblée l'accepte à l'unanimité avec remerciements à son auteur.</p>
<p><b>3. Prendre connaissance et approuver la convention de collaboration entre la Fondation rurale interjurassienne (FRI) et BeJu Tourisme rural pour la gestion du groupe de travail « Agritourisme »</b></p>	<p>Ce point ne sera pas discuté et voté lors de cette assemblée.</p> <p>En effet, après discussions avec la FRI, il a été décidé de renoncer à une convention et de créer une commission de l'agritourisme. Les séances pour la création auront lieu en 2022.</p> <p>Et l'adhésion à cette commission sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale du printemps 2022</p>
<p><b>4. Prendre connaissance des conditions et approuver l'adhésion de BeJu Tourisme rural à Agritourisme suisse</b></p>	<p>Laurie Marchand rapporte sur ce point et donne les explications suivantes :</p> <p>Le projet Marguerite par son centre de services a effectué les démarches auprès de Andréas Allenspach pour une adhésion collective à Agritourisme suisse. Elle sera financée par la chambre d'agriculture du Jura (Agrijura) pour CHF 1'650.- et par la chambre d'agriculture du Jura Bernois pour CHF 850.--. Avec cette adhésion, tous les membres de BeJu seront répertoriés sur le site de Agritourisme suisse (uniquement le nom mentionné). Elle permettra également de bénéficier d'aides gratuites de Agritourisme suisse pour des articles publicitaires ou des promotions. Et une aide financière pour de nouveaux projets.</p> <p>Un accord a aussi été négocié pour les adhésions individuelles des membres BeJu et des membres Chemins du Bio, aux conditions suivantes :</p> <p>Cotisation Agritourisme suisse : CHF 400.-- / BeJu CHF 70.-- / Chemins du Bio CHF 50.—</p> <p>Avec la nouvelle convention les tarifs seront les suivants :</p> <p>Membre Agritourisme suisse + BeJu CHF 420.-- au lieu de CHF 470.—</p> <p>Membre Agritourisme suisse + Chemins du Bio CHF 410.— au lieu de CHF 450.—</p>

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2021**  
**À la Fromagerie Spielhofer à St-Imier**

	<p>Membre Agritourisme suisse + BeJu + Chemins du Bio CHF 430.—au lieu de CHF 520.—  Agritourisme suisse facturera CHF 400.—à tout le monde et BeJu ou Chemins du Bio déduirons le rabais sur leurs cotisations.</p> <p>L'adhésion à Agritourisme suisse dès 2022 est validée par l'assemblée générale à la majorité.</p>
<p><b>5. Comptes 2019 et 2020</b></p>	<p>Berthe MICHEL donne les explications suivantes :  En raison de la pandémie les assemblées de 2020 et 2021 ont été annulées.  Les comptes des années 2019 et 2020 ainsi que les rapports des réviseurs ont été envoyés le 11 juin 2021 à tous les prestataires, en leur demandant de les accepter.  Suite à ce courrier, nous avons reçu 31 réponses qui toutes sans exception ont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accepté les comptes 2019 et 2020</li> <li>- Reconduit les membres du comité, soit Rolf Amstutz, Christian Lecomte, Aline Buehler, Armand Cattin, Claire Meyer, Berthe Michel et Florian Spielhofer</li> <li>- Confirmé le mandat de vérificateurs à Mmes Magali Ackermann et Frédérique Domont</li> </ul> <p>Pour rappel les comptes 2019 bouclent avec un déficit de CHF 3'624.16 et les comptes 2020 avec un bénéfice de CHF 887.69. Le bilan à la fin 2020 laisse apparaître une fortune de CHF 5'487.96.  L'assemblée valide, à l'unanimité, définitivement les comptes 2019 et 2020.</p>
<p><b>6. Divers</b></p>	<p>Nicolas Pape prend la parole et apporte les salutations de AgriJura. Il salue l'excellent travail qu'effectue BeJu pour regrouper et fédérer les acteurs de l'agritourisme cantonal. Cette branche spécifique de l'agriculture jurassienne prend un grand essor et il voit d'un bon œil la création de la commission de l'agritourisme. Travailler ensemble est indispensable pour regrouper toutes les forces.  Il souhaite une bonne continuation à BeJu et transmet à tous ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année qui approchent à grand pas.  La parole n'étant plus demandée, le président clos l'assemblée qui est suivie du verre de l'amitié.</p>